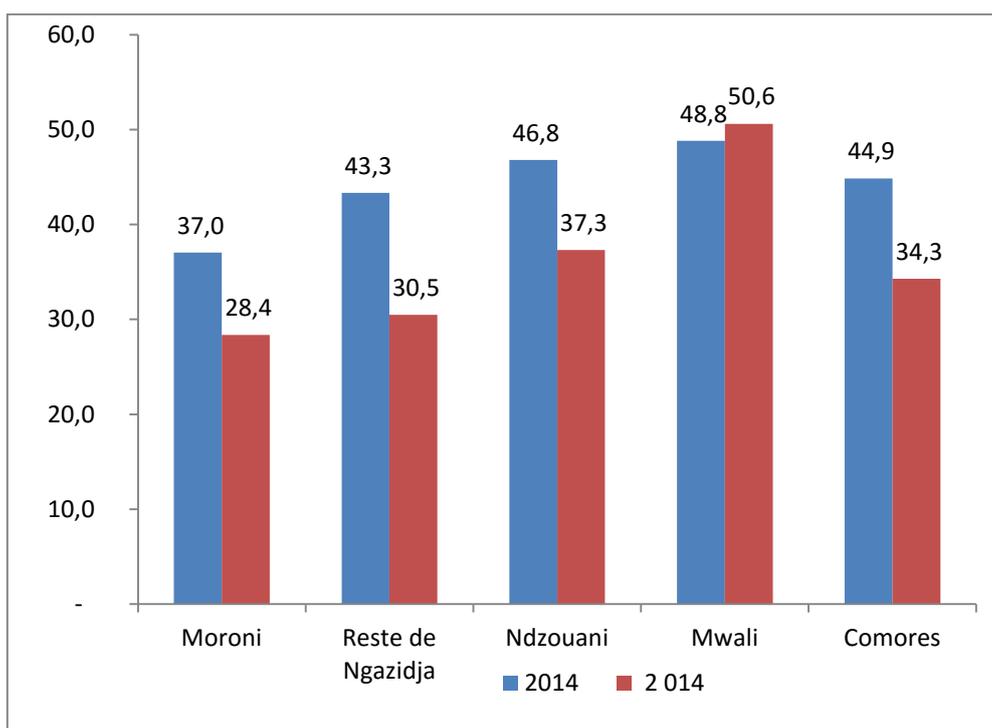


Analyse de la dynamique de la pauvreté entre 2004 et 2014

Le tableau D1 présente les ratios de pauvreté¹ en termes d'individus selon la région, le milieu de résidence et quelques caractéristiques du chef de ménages entre 2004 et 2014. Abstraction faite aux différences méthodologiques fondées essentiellement sur le choix du panier de biens nécessaires à l'estimation de la ligne de pauvreté, il ressort des résultats que la pauvreté a globalement diminué de façon significative entre 2004 et 2014 passant de 44.9% à 34.3%. Cette tendance baissière de la pauvreté est constatée dans toutes les strates et reste plus élevée dans le Reste de Ngazidja, exception faite de l'île de Mwali où le ratio de pauvreté semble avoir contrairement progressé de 1.8 points de pourcentage.

Du point de vue des caractéristiques du chef de ménage on remarque que les ménages monoparentaux ou dirigés par un chef de ménage de sexe féminin ont vu leur taux de pauvreté progresser entre les deux périodes.

Graphique G1 : Évolution du taux de pauvreté selon les îles entre 2004 et 2014



Changement de la pauvreté insulaire

Le tableau D1 fait apparaître des changements majeurs quant à la pauvreté insulaire entre 2004 et 2014. Tout d'abord, on observe un fort déclin de la pauvreté monétaire à Ngazidja et Ndzouani et une légère aggravation au niveau de l'île de Mwali, en termes d'individus. Ainsi,

¹ Classe des indices de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke

au cours de la période, à Moroni, Reste de Ngazidja et à Ndzouani, les écarts en termes de taux de pauvreté sont respectivement de -8.7, 12.8 et -9.5 et alors qu'il de 1.8 à Mwali.

Cette aggravation de la pauvreté à Mwali trouve une première explication dans la détérioration du pouvoir d'achat des ménages de cette île expliquée pour l'essentiel par la flambée rapide des prix des biens de première nécessité. Il faut noter qu'en raison de la dégradation du transport maritime vers Mwali ces dernières années les coûts de transport se volatilisés engendrant ainsi des écarts importants dans les structures des prix entre les îles.

D1 : Evolution des indices de pauvreté entre 2004 et 2014

Caractéristiques	EIM 2004			EESIC 2014			Ecart 2004-2014		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Sexe du Chef de ménage									
Masculin	46,4	16,8	8,2	32,9	12,2	6,1	- 13,5	- 4,6	- 2,1
Féminin	37,9	14,4	7,5	38,4	13,3	6,5	0,6	- 1,0	- 1,1
Type de ménage									
Monoparental	31,9	13,0	6,8	34,5	12,4	6,1	2,6	- 0,6	- 0,7
nucléaire	44,9	16,8	8,3	32,7	11,7	5,7	- 12,2	- 5,1	- 2,6
élargi	46,4	16,5	8,0	36,3	13,6	6,9	- 10,1	- 2,9	- 1,1
Milieu de résidence									
urbain	33,8	11,9	5,5	25,4	8,0	3,7	- 8,4	- 3,9	- 1,8
rural	49,0	18,1	9,1	40,1	15,5	7,9	- 8,9	- 2,6	- 1,2
Strates									
Moroni	37,0	13,2	6,1	28,4	9,1	4,3	- 8,7	- 4,1	- 1,8
Reste de Ngazidja	43,3	15,3	7,6	30,5	10,4	4,9	- 12,8	- 4,9	- 2,6
Ndzouani	46,8	17,7	8,8	37,3	14,7	7,6	- 9,5	- 3,0	- 1,2
Mwali	48,8	16,7	7,9	50,6	18,2	9,0	1,8	1,4	1,1
Ensemble	44,9	16,4	8,1	34,3	12,5	6,2	- 10,6	- 3,9	- 1,9

Source: EESIC 2014, EIM 2004

L'examen des écarts en termes de profondeur et de la sévérité indique la même tendance à la baisse tous les niveaux. Du point de vue des îles, c'est surtout au niveau de Ngazidja où de la pauvreté s'est le plus réduit avec des écarts à la baisse de 4.1 et 4.9 respectivement à Moroni et dans le Reste de Ngazidja contre 3.0 à Ndzouani. S'agissant de Mwali, le gap de pauvreté s'est davantage creusé de 1.4 points d'écart absolus par rapport à la situation de observée en 2004.

Décomposition de la pauvreté entre 2004 et 2014

Cette section examine la dynamique de la pauvreté en Union de Comores entre 2004 et 2014. Elle permet de répondre notamment si : (i) il y a davantage de pauvres, (ii) les pauvres sont devenus plus pauvres et (iii) il y a des inégalités plus marquées entre les pauvres.

Les résultats consignés dans le tableau D2 permet de répondre à chacune de ces questions. En effet, il semble qu'au niveau national il y aurait de moins en moins de pauvres sur la base de la pauvreté monétaire. On observe une baisse de 24,0% du logarithme de l'indice de SST. Cette baisse est l'effet d'une baisse conjuguée du nombre de pauvres (14%) et d'une amélioration plus significative du niveau de vie monétaire de ces pauvres (ce dont rend compte la variation à la baisse du logarithme de l'écart relatif moyen au seuil de pauvreté (P1) dans les mêmes proportions. Quant aux inégalités entre les pauvres, on se rend compte qu'elles n'ont significativement changé.

L'analyse de l'indice SST suivant le milieu géographique montre qu'à dans le Reste de Ngazidja la variation à la baisse est beaucoup plus prononcée pour une valeur de (-39.2%) dont (-15%) points de pourcentage en termes de nombre de pauvre et (-17%) points de variation du logarithme de la profondeur, ce qui signifie que la situation monétaire des pauvres s'y est beaucoup améliorée dans le reste des îles de l'Union.

A Ndzouani l'on note une variation du SST de 27% qui se décompose respectivement à (-10%) et (-8%) en termes du nombre de pauvres et de profondeur.

Par contre à Mwali, bien que les inégalités entre les pauvres semblent avoir légèrement diminué, le nombre de pauvre et les écarts par rapport au seuil de pauvreté se sont aggravés.

Suivant le milieu de résidence, on constate une baisse de part relative des pauvres dans le milieu urbain de l'ordre (12%) et des écarts au seuil de pauvreté (17%) en dépit d'une aggravation de l'inégalité entre pauvres (2%).

En milieu rural, la baisse relative des pauvres (9%) et l'écart au relatif au seuil (7%) de pauvreté sont comparativement faibles à ceux observés en milieu urbain.

Dans le même ordre idée, les inégalités entre les pauvres se sont beaucoup accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Selon la typologie des ménages

L'examen de l'indice SST suivant la typologie des ménages indique que les ménages nucléaires le plus tiré parti de la baisse de la pauvreté. En effet on observe une baisse relative de l'ordre 27% de l'indice SST pour ce type de ménage contre 19% pour les ménages monoparentaux ou élargis.

D2 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté entre 2004 et 2014

Caractéristiques	EIM2004		EESIC2014		Variations de			
	GP1	SST	GP1	SST	SST	LnP0	LnP1	Ln (1+G(P1))
Sexe du Chef de ménage								
Masculin	0,69	0,29	0,84	0,16	- 0,25	- 0,15	- 0,14	0,04
Féminin	0,75	0,25	0,83	0,16	- 0,19	0,01	- 0,03	0,17
Type de ménage								
Monoparental	0,78	0,22	0,85	0,14	- 0,19	0,03	- 0,02	0,21
nucléaire	0,70	0,29	0,84	0,15	- 0,27	- 0,14	- 0,16	0,02
élargi	0,70	0,28	0,81	0,19	- 0,18	- 0,11	- 0,08	0,01
Milieu de résidence								
urbain	0,76	0,21	0,88	0,11	- 0,28	- 0,12	- 0,17	0,02
rural	0,68	0,31	0,75	0,25	- 0,09	- 0,09	- 0,07	0,06
Strates								
Moroni	0,76	0,22	0,89	0,11	- 0,29	- 0,12	- 0,16	0,01
Reste de Ngazidja	0,72	0,28	0,88	0,11	- 0,39	- 0,15	- 0,17	0,07
Ndzouani	0,68	0,30	0,84	0,16	- 0,27	- 0,10	- 0,08	0,09
Mwali	0,70	0,26	0,72	0,27	0,01	0,02	0,04	0,04
Ensemble	0,70	0,28	0,84	0,16	- 0,24	- 0,12	- 0,12	0,00

Source: EESIC 2014, EIM 2004

La décomposition de ce facteur semble corroborer l'affirmation avancée plus haut. En effet les ménages nucléaires semble avoir profité d'une amélioration de leur situation de pauvreté (captée par une variation négative du logarithme de l'indice SST), la baisse du nombre de pauvres, mesurée à travers la variation du logarithme du ratio de pauvreté est la plus significative les ménages monoparentaux ou élargis.

Le sexe du chef de ménage

Il semble y avoir un décrochage net entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme. On constate en effet qu'en valeur absolue, la variation du logarithme de l'indice SST est d'autant plus grande chez les ménages dirigés par des hommes que ceux dirigés par des femmes 25% et 19% respectivement. Cependant des forts contrastes sont observés s'agissant de la baisse relative des nombres des pauvres et des écarts au seuil. En

effet, les ménages dirigés par les hommes ont beaucoup bénéficié d'une forte baisse du nombre de pauvres (15%) par rapport à ceux dirigés par des femmes (+1%) seulement. Ce constat reste valable pour les écarts au seuil pour une des variations respectives (14%) et (3%) pour les deux types de ménages.

Paradoxalement au sein des ménages dirigés par les hommes les inégalités entre les pauvres contrairement à ceux dirigés par les femmes.